

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

Qui est Nicolas LUIGI (Avisilva) ?

Nicolas LUIGI est Expert Forestier. Installé en région Paca, sa région d'origine, depuis 2011, il gère une centaine de propriétés forestières privées, dans lesquelles il intervient en qualité de conseiller des propriétaires et maître d'œuvre de coupes de bois et travaux forestiers, mais aussi pour toutes les autres formes de valorisation des espaces boisés (chasse, truffe, accueil du public...). Les principes de gestion qu'il adapte et applique sont ceux prônés par le réseau Pro Silva (www.prosilva.fr), à savoir une « sylviculture à couvert continu ».



COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière
97 boulevard Gassendi
04000 DIGNE LES BAINS
marie-laure.gaduel@crpf.fr
06.73.48.22.72

Action soutenue
financièrement par



Nicolas LUIGI
Avisilva
Forêt-Bois



INVITATION

Jeudi 24 septembre 2020

De 14 h 30 à 17 h

Commune de Châteauneuf-Val-Saint-Donat

Quelles alternatives à la coupe rase des taillis de chêne ?

Visite d'un chantier forestier réalisé

Rencontre avec le gestionnaire forestier Nicolas Luigi (Avisilva)

Participation gratuite
et inscription souhaitée

Par téléphone : 06.73.48.22.72 ou

Par courriel : marie-laure.gaduel@crpf.fr

Plus d'information sur www.cnpf.fr/paca/



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA © CNPF



Description du sujet...

Au travers d'un parcours en forêt, il vous sera présenté et commenté différentes modalités d'interventions forestières mises en place dans un taillis de chêne d'une cinquantaine d'années. Le marquage réalisé, tout comme l'exploitation des bois qui a suivi a tenu compte du peuplement, de la fertilité de la station mais aussi des objectifs du propriétaire.

Ainsi, on pourra voir en fonction de la qualité du peuplement en place :

- Des éclaircies très douces prélevant moins de 30% du volume, et permettant une évolution vers la futaie.
- La réalisation de cloisonnements ou de layons seuls.
- Une éclaircie forte à très forte, qui tend vers la coupe rase de taillis, mais qui conserve quelques jolis sujets ou cépées correctement répartis.

Ces différentes interventions peuvent être une alternative possible et intéressante à la coupe rase des taillis car elles permettent de répondre à plusieurs enjeux qui sont la valorisation économique, l'intégration paysagère et écologique, tout en limitant les risques inhérents au changement climatique (canicule, manque d'eau...) qui peuvent fragiliser la production des rejets.



Programme

Déroulement de la visite

N'oubliez pas de prendre des chaussures et une tenue adaptées à la forêt et... pensez à vous inscrire.

14 h 30 - Accueil des participants sur un petit parking situé à 700 mètres de la route D951 (liaison Châteauneuf-Val-Saint-Donat - Mallefougasse). Piste forestière en bon état.

14 h 45 - 17 h - En forêt

- **Présentation rapide de la forêt de Peygrier**
- **Visite des sites et présentation des différentes modalités mises en place : objectifs, enjeux, résultats escomptés et bilan économique.**

